



Les vestiges des bâtiments claustraux de l'abbaye Saint-Jacques à Liège sauvés in extremis

Le 18 septembre dernier, le projet de démolition de deux maisons situées à proximité de l'église Saint-Jacques à Liège (Belgique), sur la place Émile Dupont, aux n°9 et 10, a été annulé.

Un permis d'urbanisme, accordé en août 2001, autorisait pourtant l'élimination des anciennes bâtisses afin de construire un immeuble à appartements. L'octroi du permis était subordonné à l'exécution d'une étude archéologique qui devait être entreprise préalablement à tous travaux mais dont les résultats ne pouvaient pas réorienter le projet.

Au cours de ces recherches, menées par le service de l'archéologie du Ministère de la Région wallonne en province de Liège avec la collaboration d'un grand nombre de chercheurs, un patrimoine exceptionnel tant architectural qu'artistique a été mis au jour.

En effet, derrière les actuelles façades à rue, élevées aux XIX et XX^{ème} siècles, a été mise en évidence l'existence d'un important édifice, constitué d'une accumulation de témoignages dont les plus anciens sont médiévaux.

Edifié au XIV^{ème} siècle à l'extrémité orientale de l'aile sud du cloître, cet édifice se révèle être le dernier vestige, en élévation, des bâtiments claustraux de l'abbaye de Saint-Jacques. La conservation d'une très large part des façades, de la charpente et des aménagements intérieurs



Façades des n°9 et 10 place Emile Dupont à Liège

primitifs permettent d'appréhender la structuration et la décoration de ce patrimoine médiéval.

De la coquille extérieure subsistent trois façades en calcaire de Meuse. Construites en grand appareil, elles étaient éclairées par des baies surmontées de linteaux en forme de mitre. Bien que largement transformée aux siècles suivants, leur morphologie, révélant des encadrements en pierre moulurés, a pu être restituée. Au rez-de-chaussée de cet ensemble, une très haute baie arquée échancre le pignon oriental. Elle s'ouvrait sur un édifice, probablement une petite chapelle, formant appendice au volume. Celle-ci fut utilisée jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

La charpente est aussi largement conservée. Les cinq fermes, qui la formaient, sont encore en place ainsi que les larges chevrons intermédiaires.

Dans la partie occidentale de l'immeuble, deux de ces fermes délimitaient un vaste salle de septante mètres carrés s'élevant sur une hauteur de huit mètres.

Les arbalétriers sont, à l'instar d'une série d'autres pièces de bois appartenant à cette structure, moulurés, polychromes et décorés de fleurs réalisées sur plan circulaire ou carré. La salle se développait à partir du premier étage et était couverte d'un plafond lambrissé telle une "coque de bateau" renversée.

Une série d'arguments (choix de l'implantation, répartition et

morphologie des grands espaces richement décorés, appendice oriental constituant une probable chapelle ...) plaident en faveur d'une fonction particulière, laquelle reste à préciser. L'absence d'archives à ce sujet ne facilite pas l'interprétation. Néanmoins, deux hypothèses sont retenues: il s'agirait de la résidence de l'abbé ou du quartier des malades.

A la seconde moitié du XVI^{ème} siècle a lieu une vaste campagne de rénovation. Elle touche principalement l'actuel n°10 et est générée par le changement d'affectation de la salle lambrissée. La façade arrière porte les traces de l'installation de baies à croisée au premier étage. Les pièces, nouvellement créées, sont richement décorées de peintures murales en grisaille encadrées par des motifs architecturaux polychromes. Au rez-de-chaussée, un triptyque de plus de neuf mètres de long se prolonge sur les murs latéraux. Il constitue un exemplaire unique. D'autres décorations de même nature (représentations figuratives, blasons et inscriptions) sont également présentes au premier étage et complètent cette suite narrative. L'étude iconographique des fragments mis au jour permet d'identifier un style caractéristique de l'école liégeoise de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle (œuvre de Lambert Lombard, de son atelier ou tout au moins de l'un de ses contemporains).

Le bâtiment porte également les traces des grandes étapes de l'évolution du complexe abbatial, au XVII^{ème} siècle, au XVIII^{ème} siècle et à la fin de celui-ci, lors de la sécularisation de l'abbaye. Et enfin, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, l'apparence de l'édifice est modifiée suite à l'adaptation au tracé urbain.

Des témoignages variés et de qualité appartenant à chacune de ces phases d'aménagements ont été mis en évidence.

Ces deux maisons, qui paraissent anodines au premier abord, renferment le patrimoine architectural de typologie civile le plus ancien connu à Liège. En effet, à l'exception des églises, les constructions médiévales y font défaut, et ce, suite au saccage systématique de la ville orchestré en 1468 par Charles Le Téméraire.

Par ailleurs, elles recèlent une succession remarquable de témoignages, parmi lesquels on épinglera,

bien sûr, les œuvres peintes du XVI^{ème} siècle. Il s'agit d'un ensemble artistique inédit et d'une grande valeur n'ayant pas d'équivalent en terme de qualité et d'ampleur.

Ainsi, suite à ces découvertes majeures, le Ministre wallon en charge du patrimoine, Michel Daerden, a décidé de retirer le permis d'urbanisme. Cette procédure exceptionnelle est une première en Belgique. Elle sera suivie par l'achat ou l'expropriation des immeubles et par la mise en œuvre d'un projet d'affectation.

A ce stade, toute la procédure d'investigations doit être revisitée. En conséquence, leur poursuite n'est possible qu'en fonction de choix, nécessitant une concertation à caractère éthique, entre spécialistes et responsables. Cette réflexion tiendra naturellement compte de la destinée du bien. A ce propos, il est envisagé d'utiliser les valeurs du site (longévité, accumulation, qualité et spécificité des témoignages) et ses potentialités à caractère scientifique, didactique, éthique, artistique et symbolique.

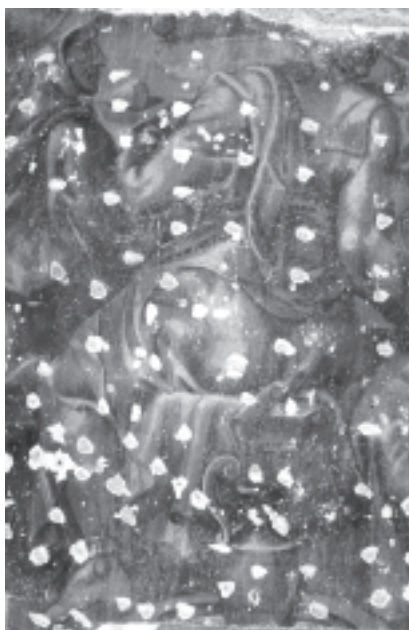
Pour chacun de ces domaines, le lieu constituerait une plateforme tantôt de recherche, tantôt de réflexion, d'expérimentation ou encore de création (recherche en archéologie appliquées sur le bien, conservation du patrimoine, muséologie, urbanisme, évolution des normes en la matière, sociologie). Concrètement, des ateliers, des séminaires, des expositions seraient mis sur pied et animés par des chercheurs, des entreprises de restauration du patrimoine, des étudiants, des artistes. L'ensemble constituerait un centre de sensibilisation aux valeurs patrimoniales ouvert aux citoyens. Le lieu serait le siège de la poursuite des études, de la réflexion en la matière et de la création dans une optique la plus large possible. Ainsi, à titre d'exemple, l'écosystème urbain et son évolution en temps réel serait envisagé à la fois comme vecteur discriminant dans le cadre de la conservation du patrimoine mais aussi parallèlement, comme un élément fondamental de la qualité de la vie.

Le message de ce lieu prestigieux, incontestablement dicté par les sacs médiévaux et contemporains auxquels il a échappé, est qu'en son sein se poursuit la création.

**Caroline Bolle &
Jean-Marc Léotard**
Ministère de la Région wallonne -
service de l'archéologie
en province de Liège



Façade arrière du n°9 place Emile Dupont à Liège



Vue détaillée du fragment d'une peinture murale datant de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle

FLAGEY SAUVÉ *in extremis*

L'ancien bâtiment de l'INR, véritable paquebot amarré aux étangs d'Ixelles et bâtiment phare du style Art déco à Bruxelles, a été sauvé *in extremis*. C'est un petit groupe d'investisseurs privés, regroupés au sein de la société anonyme Maison de la Radio Flagey, qui a rassemblé la plus grande partie du capital nécessaire à sa "remise à flot", à sa restauration et à sa reconversion, et qui a confié la concrétisation du projet architectural à l'association momentanée Samyn, Van Ranst et Wachtelaer. De son côté, l'Administration régionale des Monuments et des Sites injecta environ 10 millions d'Euro dans la restauration des éléments classés du bâtiment. L'inauguration du complexe *Flagey* s'est fêtée, en musique, le 30 septembre 2002.

Edifiée sur concours par l'architecte Joseph Diongre (1933-1939), cette "maison de la radio" regroupant une dizaine de studios d'enregistrement spécialisés - y compris pour l'orchestre symphonique - et tous les services et bureaux annexes, avait été saluée en son temps comme la plus moderne et la plus performante du monde, notamment du point de vue de ses qualités et de son isolation acoustiques : trois véritables tours en béton armé, indépendantes les unes des autres et situées au centre du bâtiment, regroupaient l'ensemble des studios séparés par d'énormes vides techniques dénommés "silences". La totalité de l'édifice était conçue comme une immense cage de Faraday, dans laquelle intervenaient notamment les châssis de bronze des façades.

Le bâtiment fut partiellement classé le 28 avril 1994, alors qu'il était déjà à l'abandon (façades et toitures, studios 1, 3 et 4, quelques locaux, grands halls et dégagements accessibles au public). Il fallut encore trois ans pour trouver un commanditaire décidé à réutiliser l'ensemble comme un complexe lié à la culture et à la musique - ce qui apparaissait comme une vocation indissociable de l'architecture de l'édifice. Mené à la hâte (vu les dégâts supplémentaires que chaque année apportait) et dans des conditions très difficiles (le bâtiment figura des années durant dans les pages publicitaires des revues d'architecture comme exemple d'application de l'amiante à la construction et à l'isolation!), le projet fut modifié à plusieurs reprises en cours de chantier. Il fallut trouver des solutions pour restaurer les façades tout en équipant les châssis existants de vitrages isolants et tout en conservant les auvents si caractéristiques de l'immeuble. Cependant, l'impact de certains équipements techniques sur l'aspect des espaces classés intérieurs fut généralement sous-estimé (conditionnement d'air, éclairage et sonorisation de la grande salle, équipement informatique des bureaux, etc.). Pour ces raisons, et parce qu'il fallut aussi compter avec des normes de sécurité sévères (une partie de l'ensemble aura une vocation publique), difficiles à adapter à un bâtiment classé, la réalisation se démarqua parfois de manière importante des principes et engagements pris au départ avec le secteur Monuments et sites.

Ainsi, le grand studio (pourtant classé pour sa totalité) sera absolument méconnaissable aux yeux de ceux qui ont pu le fréquenter précédemment : cette intervention fait partie des choix difficiles que la Commission Royale des Monuments et des Sites fut amenée (et parfois contrainte) à faire pour permettre la transformation d'un studio en grande salle de spectacle : une condition *sine qua non* du montage financier permettant la reconversion du complexe. Par contre, le studio de jazz fut restauré, ainsi que la plupart des grands dégagements et escaliers - exception faite (et elle n'est pas sans importance dans une architecture aussi épurée) des balustrades qu'il fallut légèrement rehausser suite aux règlements actuels...

Dans l'ensemble, il faut saluer le principal mérite du projet qui est d'avoir sauvé un élément important du paysage et du patrimoine bruxellois, et d'y avoir créé un outil culturel à l'échelle de la Région bruxelloise, qui renoue avec la vocation initiale du bâtiment. Tout est aujourd'hui en place pour que ce pari, difficile à tenir, soit gagné. Sur le plan de la restauration à strictement parler, il eût été possible d'être moins interventionniste si le programme avait été moins chargé, si le temps avait été moins compté et si les études préalables avaient été plus précises. Mais un sauvetage est un défi et celui-ci fut relevé de justesse !

Anne Van Loo

Liste du patrimoine mondial de L'UNESCO

Les sites suivants ont été inscrits en 2002 à la suite de la réunion du Comité du Patrimoine mondial à Budapest du 24 au 29 juin 2002 :

- Le minaret et les vestiges archéologiques de Jam (Afghanistan)
- La vallée du haut Rhin moyen de Bingen/Rüdesheim à Coblenche (Allemagne)
- Les centres historiques de Stralsund et Wismar (Allemagne)
- La zone Sainte-Catherine (Egypte)
- Le paysage culturel de la région viticole de Tokay (Hongrie)
- L'ensemble du temple de la Mahabodhi à Bodhgaya (Inde)
- Les villes du baroque tardif de la vallée de Noto (sud-est de la Sicile)
- L'ancienne cité maya de Calakmul, Campeche (Mexique)
- Le centre historique de Paramaribo (Surinam).

De plus, il a été procédé à l'extension d'un site déjà inscrit, le site de l'avenue Andrássy et le métropolitain du millénaire à Budapest (Hongrie).

NOUVELLES DE L'ICOMOS

Madrid 1-5 décembre 2002

XIII^e Assemblée générale de l'ICOMOS et Symposium scientifique avec pour thème Stratégie pour le patrimoine culturel du monde,

Agenda :

2 décembre, assemblée générale

3 décembre, symposium avec trois sections en parallèle (Documentation, Protection, Conservation)

4 décembre, symposium avec trois sections en parallèle (Suivi, Formation, Sensibilisation)

5 décembre, assemblée générale.

C'est au cours de cette dernière journée qu'il sera procédé au renouvellement des instances pour les trois prochaines années : élection du président, du secrétaire général, du délégué général aux finances, des vice présidents et du comité exécutif.

Activité

*proposée à nos membres et aux membres de l'ICOMOS
Vlaanderen - Brussel*

Samedi 26 octobre 2002 , une journée à Liège.

Le matin, visite des deux bâtiments place Emile Dupont présentés pages 1 et 2 de ce bulletin, sous la conduite de l'architecte responsable du chantier Caroline Bolle.

L'après-midi, visite du palais Curtius, quai de Maestricht, actuellement en cours de restauration, sous la visite de l'architecte responsable des travaux Daniel Lesage.

Cette dernière visite nous permettra de nous rendre compte du travail accompli depuis notre visite du 14 juillet 2001.

Un courrier vous sera adressé pour vous faire part du déroulement précis de la journée.

Le programme des activités de 2003 a été arrêté :

Il comporte deux visites à Bruxelles, deux en wallonie et un voyage de deux jours en France

Février : visite des cités-jardins Le Logis et Floréal à Boitsfort, Bruxelles (voir notre bulletin n°10, page 6).

La visite programmée le 31 août avait du être décommandée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Mars : visite du MAC's au Grand Hornu et de l'ancien charbonnage du Crachet - le Pass à Frameries.

Mai : voyage de deux jours, visite des cathédrales d'Amiens et de Beauvais.

Septembre : visite des minières néolithiques de Spienne.

Octobre : visite des Riches Claires et du Béguinage à Bruxelles.

Les contacts sont pris pour mettre au point l'organisation des journées. Un courrier vous sera adressé pour vous donner les informations précises sur leur déroulement

A propos du futur "GRAND CURTIUS"

Le canevas muséographique qui charpentera le futur grand musée de Liège est tracé. Différentes thématiques illustreront l'histoire de Liège de la préhistoire à nos jours : société, pouvoir, philosophie et croyances, le tout étant situé dans une dimension européenne.

Le 26 juin 2002, lors d'une réunion rassemblant les représentants des différentes instances concernées : Ville de Liège, Région wallonne, Communauté française, Tourisme, associations de sauvegarde du patrimoine, etc. les auteurs de projet ont été désignés à l'unanimité. Il s'agit de l'équipe parisienne CAFE, Patrick O Byrne, Christian Menu et Associés. Ils ont à leur actif notamment le musée de l'Armée aux Invalides, la restauration de l'abbaye de Fontevraud, la muséographie du musée d'Orsay.

S.O.S. PATRIMOINE

Acte de restauration, acte de citoyenneté. Le lycée Léonie de Waha à Liège

Le classement du Lycée de Waha le 17 mai 1999 a fort heureusement consacré les qualités patrimoniales d'un édifice remarquable. La Ville de Liège peut en effet s'enorgueillir d'être le propriétaire d'un des rares établissements scolaires où, dès sa conception, s'est exprimée la volonté d'intégrer des oeuvres d'art à l'architecture, afin que les élèves soient imprégnés de gestes culturels de qualité. Vaste et généreux programme, dans lequel l'architecte Jean Moutschen, membre du groupe l'Équerre, a réussi à conjuguer avec force l'apprentissage de la sagesse et la fréquentation de la beauté.

Inauguré en 1938, le Lycée constitue un témoin de l'art moderne en Wallonie, et témoigne d'une synergie parfaite entre des acteurs politiques soucieux du progrès culturel et social. Vu les dégradations qui altèrent aujourd'hui des composantes de l'édifice et de ses oeuvres, notamment les mosaïques, il est urgent qu'un programme de restauration soit envisagé avec les services de la Région wallonne en charge du patrimoine et la CRMSF. A côté des opérations de maintenance (aux châssis métalliques, notamment), la restauration des oeuvres d'art nécessite des budgets conséquents.



Liège, Lycée Léonie de Waha : Relief central de la façade, dû à Adelin SALLE

A cette fin, un esprit de collaboration est indispensable, afin que les interventions au bâtiments, quelle que soit leur ampleur, prennent en compte tant les nécessités d'ordre patrimonial que celles, fonctionnelles d'un établissement scolaire en activité.

Cette collaboration est aussi la garantie pour la Ville de Liège d'aboutir à un programme de restauration subsidié raisonné, consensuel, et conforme à l'esprit du décret sur le patrimoine.

Propriétaire d'un patrimoine riche en monuments classés, la Ville de Liège est confrontée à de nombreux défis pour assurer leur pérennité. Aussi, à l'instar de ce qui existe dans d'autres villes historiques de Belgique, la Ville de Liège mériterait de se doter d'une structure apte à s'investir spécifiquement dans ce domaine. Elle permettrait d'optimiser la qualité des interventions et d'organiser les nécessaires synergies, notamment celles permettant l'obtention des indispensables moyens financiers.

Maurice Lorenzi

Membre de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

LU POUR VOUS

Heritage at Risk/ICOMOS World Report 2001-2002 on Monuments and Sites in Danger (260 pages, format 29 x 21,5 cm).

Cette publication comprend les nouveaux rapports sur des monuments et sites en péril dans plus de 60 pays et constitue la suite de la première édition. Mentionnons la communication de l'ICOMOS Belgique Etude de cas - Eglises présentant la problématique de la survie de nos édifices du culte inoccupés, abandonnés.

Outre les rapports nationaux, l'on pourra lire des rapports thématiques comme Archaeological Sites at Risk, Heritage at Risk from Tourism ou encore The International Committee of the Blue Shield.

Une copie de la publication peut être obtenue en contactant le secrétariat de l'ICOMOS à 75015 Paris, rue de la Fédération, 49-51, e-mail secretariat@icomos.org.

Une photocopie de l'article de l'ICOMOS Belgique (2 pages) peut être obtenue auprès de notre secrétariat.

Dossier n°9 de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

Représentations architecturales dans les vitraux

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles vient de publier dans sa collection de Dossiers, les Actes du XXI^e Colloque international du Corpus Vitrearum Medii Aevi. Ce colloque s'est tenu au Palais des Académies à Bruxelles, du 22 au 27 août 2002. Tout comme les deux précédents Dossiers publiés à l'occasion de colloques du Corpus Vitrearum, ces Actes constituent une remarquable synthèse de grande qualité scientifique.

Le Corpus Vitrearum Medii Aevi a été conçu sur le plan européen en 1952 par le Comité international d'Histoire de l'Art lors de son congrès à Amsterdam. Le XXI^e Colloque international du Corpus Vitrearum coïncidait donc avec le 50^e anniversaire de l'organisation. Les trois jours réservés aux travaux ont été complétés par des visites dans les trois Régions. Ces visites font également l'objet d'une communication.

Le vitrail à Bruxelles. Les verrières de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule par Guido Jan BRAL

Le vitrail en Wallonie. Les verrières de la collégiale Sainte-Waudru de Mons et de la chapelle castrale d'Engbien par Yvette VANDEN BEMDEN et Isabelle LECOCQ

Le vitrail en Flandre. Les verrières de la cathédrale Notre-Dame et de la collégiale Saint-Jacques à Anvers, de la collégiale Saint-Gommaire à Lierre et la Hogeschool Antwerpen par Joost CAEN et Aletta RAMBAUT

Dossier n°9 de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles Représentations architecturales dans les vitraux (292 pages, quadrichromies, format 29,3 x 21 cm).

Prix: 25 euros à verser au compte 091-0119226-42 du Conseil économique et social de la Région wallonne, rue du Vertbois, 13C à 4000 Liège avec la mention "Commission royale et le titre du dossier". L'ouvrage sera envoyé dès réception du versement.

Le Comité d'Histoire religieuse du Brabant wallon publie un numéro spécial de sa revue (144 pages) entièrement consacré aux recherches menées en Belgique dans le domaine du **patrimoine funéraire**. Recherches et travaux de préservation sont restitués dans le contexte historique des pratiques funéraires et dans celui de l'évolution des mentalités face à l'univers des cimetières. **Prix** : 11 euros. **Renseignements** : Comité d'histoire religieuse du Brabant wallon, 65A chaussée de Bruxelles à 1300 Wavre, <http://www.chirel.be.tf>.

A l'occasion de cet événement hautement médiatique que sont devenues les Journées du Patrimoine, différents ouvrages - traces tangibles de ces Journées - sont publiés.

Ainsi la Région de Bruxelles-Capitale a publié *L'archéologie, du néolithique à la révolution industrielle* aux éditions Mardaga (160 pages, format 24 x 16 cm). La notion de patrimoine archéologique n'est pas limitée au patrimoine enfoui, elle s'applique aussi bien hors du sol dans les bâtiments de toutes époques qui révèlent des noyaux anciens, dans l'analyse de la modification d'un paysage au cours du temps ainsi que des vestiges d'activités industrielles. Bien que presque entièrement industrialisée, la région bruxelloise possède des sites archéologiques remarquables comme le camp fortifié néolithique de Boitsfort, la villa gallo-romaine de Jette, le cimetière mérovingien d'Anderlecht, des édifices religieux romans, des fortifications, le château ducal du Coudenberg, la seigneurie de Woluwé-Saint-Lambert, le prieuré de Rouge-Cloître, l'abbaye de Forest, le site de Tour et Taxis ... L'ouvrage aborde notamment la recherche archéologique dans la région, les sciences et les méthodes appliquées aujourd'hui à la recherche, l'architecture du paysage, l'architecture industrielle. Mettons en exergue ces lignes de Michel de Waha dans sa contribution *Mémoire détournée ... Patrimoine menacé ...* Plaidant pour épargner aux vestiges conservés toute modification que n'exigerait pas impérativement leur conservation même, il écrit "...si de nouvelles techniques - le carbone 14, la dendrochronologie, la pédologie ... ont élargi considérablement le champ de nos connaissances, celles dont nous n'avons pas encore idée aujourd'hui continueront demain à enrichir les moyens d'études".

Vente : en librairie.

En Région wallonne, dans le cadre d'une collaboration transfrontalière (qui en est maintenant à sa douzième édition) entre le Grand-Duché de Luxembourg, la Lorraine, la Sarre et la Wallonie, quatre monuments ou sites récemment restaurés ou en cours de restauration dans chacune des régions ont été retenus; accessibles lors des Journées du Patrimoine, ils ont fait chacun l'objet d'un fiche-patrimoine bilingue (français - allemand) conçue pour servir de guide et inciter tout un chacun à passer les frontières. **Titres:** Grand-Duché de Luxembourg : *L'église et le jardin du presbytère de Bavigne. Le musée de l'abbaye d'Echternach. L'église paroissiale de Feulen. La maison de Victor Hugo à Vianden.* Lorraine : *Le château d'Aulnois-sur-Seilles, le Mont Saint-Hilaire à Marville. Le château Saint-Sixte à Freistroff. La ville haute à Longwy.* Sarre : *L'église Saint-Martin à Medelsheim, l'église Saint-Pierre à Merzig. L'hôtel de ville et la place de l'Hôtel de Ville à Sarrebrück. L'hôtel de ville et le Grand-Marché à Sarrelouis.*

Wallonie : *Le Domaine Poncelet à Attert. Le musée ducal de Bouillon. Le quartier abbatial de Saint-Hubert. La chapelle Notre-Dame à Villeroux à Vaux-sur-Sûre.* Prix : 2 euros/fiche. Vente : Docatel, ministère de la Région wallonne, rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 Jambes, tél. 081 33 21 03.



Selon la tradition, le thème de septembre de la revue trimestrielle de la Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine *Les Cahiers de l'Urbanisme* a été couplé au thème des Journées. En Angleterre, le rail a été initialement conçu pour favoriser l'acheminement des matières premières, comme le charbon,

vers les centres industriels. Il est ainsi à l'origine du fabuleux développement industriel et économique du XIX^e siècle de l'Angleterre puis du Continent. Aussi, le *Cahier de l'Urbanisme* a été centré sur le **patrimoine ferroviaire**. Quelque 30 auteurs y abordent différentes thématiques: le rail et ses enjeux, ses incidences sur l'aménagement du territoire hier et à nouveau aujourd'hui (pensons au TGV, au RER ...), différents épisodes de l'histoire du chemin de fer et des chemins de fer vicinaux, les actions de plus en plus nombreuses pour préserver les vestiges du réseau, pour donner une nouvelle vie aux voies désaffectées (le RAVeL), pour sensibiliser la population à l'intérêt de l'architecture des gares... Un article présente les nombreuses découvertes archéologiques faites à l'occasion de l'aménagement du tracé du TGV suite à une étroite collaboration entre la SNCB et la Direction de l'Archéologie de la Région wallonne.

Les Cahiers de l'Urbanisme, n° 40-41, septembre 2002, éd. Région wallonne et P. Mardaga (164 pages, quadrichromies, format 29,7 x 21 cm). Prix : 25 euros. Vente : en librairie.

En Région wallonne, le thème des Journées du Patrimoine 2003 sera "Châteaux et demeures privées". Une plaquette d'information sera disponible gratuitement sur simple demande au secrétariat des Journées, rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 Jambes, fax 081 33 21 82 à partir du 20 octobre.

COLLOQUE

Le **Réseau Art Nouveau Network** est une association internationale initiée en 1999 par la Région de Bruxelles-Capitale. Elle réunit 14 villes européennes caractérisées par un patrimoine riche en Art nouveau. Grâce au soutien de l'Union européenne, le Réseau développe et encourage la collaboration entre les divers experts et institutions en organisant de nombreux échanges de connaissances et des actions communes de dimension européenne. **Ainsi, un colloque international est organisé à Vienne les 24 et 25 octobre 2002.** Il propose à travers un large éventail d'exemples européens un état des lieux de ce patrimoine ayant subi à des degrés divers la logique de l'oubli et de la disparition.

Renseignements :

Réseau Art Nouveau Network, Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et des Sites, rue du Progrès, 80, bte 1 à 1030 Bruxelles, tél. 02 204 23 94, e-mail : splompen@mbhg.irisnet.be.

CONFÉRENCES

Judi 7 novembre 2002 à 20h

Oscar Niemeyer, un architecte engagé dans le siècle. par Gilbert Luigi, Maître de conférences à l'Université de Paris I. CIVA, rue de l'Hermitage, 55, 1050 Bruxelles

Judi 28 novembre 2002 à 16h30

Les voiles minces en béton armé, une audacieuse architecture du XX^e siècle. Contribution originale d'André Paduart, par le Prof. Dr Ir Pierre Halleux, Professeur émérite de la Faculté des Sciences appliquées de l'U.L.B. dans le cadre de la remise du Prix André Paduart 2002 aux lauréats de l'U.L.B. et de la V.U.B.

Premier étage de l'Institut de Sociologie de l'U.L.B. avenue Jeanne, 44, 1050 Bruxelles.

STAGES

Le programme de formation 2002-2003 du Centre de perfectionnement aux métiers du patrimoine de la Paix-Dieu est paru. Quarante stages d'une durée de 4 à 8 jours sont organisés du mois de septembre au mois de juin. Il recouvrent les différents domaines des métiers du patrimoine : le bois, la maçonnerie, la toiture, le décor, l'archéologie, les techniques particulières, il y a aussi des stages " théoriques ".

Les nouveautés de cette année sont la mise en place de formations sur la réglementation et les procédures en Région bruxelloise, sur les tailles et les finitions de la pierre, sur les techniques de réparation de pierres et l'entretien des orgues.

En ce qui concerne les modules d'application, les stagiaires auront la possibilité d'intervenir sur huit sites dont la plupart sont classés : l'abbaye de la Paix-Dieu principalement, mais aussi le triage-lavoir de Péronnes à Binche, le moulin à eau dit " Conard " à Jodoigne-Souveraine, les orgues de l'église du Christ-Roi à Thuin, l'ancienne brasserie de Cugnon à Bertrix, le Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert, le pavillon du château de Bas-Oha et le Waux-Hall à Spa.

Hors programme, la Paix-Dieu lance dès novembre un nouveau cycle de formation à destination des Communes, axé sur l'entretien des parcs et jardins publics.

Renseignements au Centre, rue Paix-Dieu,
1b à 4540 Amay (province de Liège),
tél. 085 41 13 50
fax 085 41 03 80,
e-mail centre.paixdieu@euronet.be.

PRIX - CONCOURS

La Fédération Europa Nostra a été choisie par l'Union européenne pour gérer le **Prix de l'Union européenne pour le patrimoine culturel / Concours Europa Nostra**. Il remplace le concours Europa Nostra existant auparavant. Toutefois, Europa Nostra continuera à attribuer les médailles d'honneur et à accorder des subventions provenant du Fonds de restauration Europa Nostra pour les projets de restauration spécifiques liés à des monuments ou sites en danger ou de propriétés privées.

Six prix d'une valeur de 10.000 euros chacun récompenseront

1. des projets dans le domaine du patrimoine architectural
des projets dans le domaine des paysages culturels
des projets dans le domaine des collections d'œuvres d'art
des projets dans le domaine des sites archéologiques.
Les projets doivent avoir été achevés au cours des 3 dernières années (2000, 2001, 2002).
2. une étude exceptionnelle dans le domaine de la protection, de la mise en valeur ou de l'adaptation à de nouveaux usages de l'un ou l'autre d'éléments patrimoniaux.
L'étude doit avoir été achevée au cours des 3 dernières années (2000, 2001, 2002).
3. des contributions louables à la conservation du patrimoine par des individus ou des groupes. Il doit s'agir d'une contribution unique et sur une longue période de temps.

Les candidatures peuvent provenir des Etats membres et des Etats candidats de l'Union européenne ainsi que des Etats membres de l'Espace Economique Européen.

La date de clôture pour l'admission des candidatures est le 1er novembre 2002.

Formulaires et renseignements :

Melle Bobo Charlotte Krabbe,
Lange Voorhout, 35, 2514 EC Den Haag, Nederland,
tél. 31 70 302 40 45, fax 31 70 361 78 65,
e-mail co@europanostra. Org.

ICOMOS

Wallonie - Bruxelles

Présidente :

Brigitte Libois

Secrétariat :

Rue de l'Ecluse, 22

6000 Charleroi

Tél 071 65 49 19

Fax 071 65 49 77

Bulletin

réalisation et contacts :

Denise Barbason

Ministère de la Région wallonne

DGATLP

Montagne Ste - Walburge, 2

4000 Liège

Tél 04 224 54 75

Fax 04 224 54 44

E-mail

M.Massart@mrw.wallonie.be

BRÈVES

Une charte internationale portera-t-elle le nom d'une ville belge ?

Patrimoine, nouvelles technologies et développement local, tel était le sujet de la conférence internationale organisée du 11 au 13 septembre dernier à Gand, Ename et Audenarde par le **Centre d'Ename pour la préservation du patrimoine**. Cette réunion rassemblait des personnalités politiques, des professionnels du patrimoine et des spécialistes internationaux impliqués dans la préservation du patrimoine, dans le tourisme et dans le développement des collectivités locales.

Quatre ateliers ayant pour thème "Directives et normes professionnelles", "Planning, budget et gestion du patrimoine", "Tourisme culturel et tourisme patrimonial", "Approche éducative du patrimoine" ont permis de partager informations et expériences entre spécialistes d'horizons variés sur les techniques et technologies de présentation de monuments et sites archéologiques, sur des partenariats internationaux, sur des programmes communautaires, ainsi que sur la gestion des ressources financières.

L'un des objectifs de cette conférence était le soutien de la "Charte d'Ename", document consensuel soulignant l'importance de l'intégration des communautés locales dans la gestion et la présentation au public du patrimoine. Souligner le rôle essentiel de la communication vers le public et favoriser une approche éducative dans la préservation du patrimoine, tel est le but de l'avant-projet de charte soumis aux participants. Identifier des critères professionnels et éthiques afin de s'assurer que les sites historiques et archéologiques, préservés et étudiés par des scientifiques, soient reconnus par le grand public comme des sites de référence culturelle au titre de ressources vitales locales.

L'ICOMOS International était le conseiller scientifique de ces journées; l'implication de son secrétaire général, Mr Jean-Louis LUXEN et son soutien à cette initiative laissent espérer un aboutissement concret de cet avant-projet... Ce dernier a rappelé la procédure internationale nécessaire à l'adoption par ICOMOS International du texte proposé, lors de son assemblée générale de 2006, après consultation de tous les comités nationaux.

Le choix d'Ename, située au sud d'Audenarde au bord de l'Escaut, est le résultat d'un enthousiasme et d'un dynamisme locaux nés autour d'un site archéologique fouillé par le Services national des fouilles (années 40), puis par l'Institut voor het Archeologisch Patrimonium (depuis les années 80).

Le texte de la charte (second avant projet du 25/03/2002) peut être obtenu au secrétariat d'ICOMOS Wallonie-Bruxelles. Les membres d'ICOMOS sont invités à en prendre, dès à présent, connaissance. Leurs remarques et suggestions sont demandés afin d'amender et d'affiner le texte.

Anne HOFFSUMMER-BOSSON